



Ένα
στα πέντε

Renforcer les politiques nationales visant à faire cesser la violence sexuelle à l'égard des enfants : un projet du Conseil de l'Europe intégrant des initiatives pilotes à Chypre

INFORMATIONS GENERALES

Campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants [www.coe.int/oneinfive]

La Campagne UN sur CINQ a été lancée par le Conseil de l'Europe en novembre 2010 sur la base d'un constat, à savoir qu'un enfant sur CINQ en Europe est victime de l'une ou l'autre forme de violence sexuelle, souvent commise par quelqu'un que l'enfant connaît et en qui il a confiance.

Objectifs de la campagne

La campagne a pour principaux objectifs d'inciter de nouveaux Etats à signer, ratifier et mettre en œuvre la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote), et d'amener les enfants, les familles, ceux qui s'occupent des enfants et la société au sens large à comprendre le phénomène que représente la violence sexuelle perpétrée sur des enfants, à en percevoir l'ampleur, et à les doter d'outils de prévention et de signalement de ces actes criminels.

La campagne revêt trois dimensions – intergouvernementale, parlementaire et locale/régionale. La dimension parlementaire s'appuie sur un réseau dynamique de 53 parlementaires de référence, qui sont autant de relais de la campagne dans les parlements nationaux. Mme Stella Kyriakides est la parlementaire de référence pour Chypre, et est aussi Rapporteuse générale sur les enfants auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Projet pilote à Chypre

- Buts du projet pilote

Le projet a pour but de créer les conditions nécessaires pour que Chypre ratifie et mette en œuvre la Convention de Lanzarote et de l'encourager à prendre des mesures en vue de lutter contre la violence sexuelle qui vise les enfants. Ce projet, qui doit être mené à bien d'ici avril 2016, est co-financé par la Fondation A.G. Leventis.

- Moyens mis en œuvre

Le projet entend passer en revue les méthodes, modalités et structures utilisées pour recueillir des données sur les abus sexuels dont sont victimes les enfants, telles qu'elles ont été définies à l'issue de travaux de recherche spécifiques. Sur la base de ces données fiables, des recommandations générales appelant à des réformes législatives ou institutionnelles seront formulées, l'idée étant de mettre en place à Chypre des mécanismes de protection complets et intégrés à l'échelon national et au plan local.

Les bonnes pratiques recensées dans ce projet pilote seront mises en commun lors de réunions rassemblant des intervenants issus de milieux divers – parlement, universités, autorités nationales, collectivités territoriales, milieux professionnels, l'accent étant plus particulièrement mis sur la dimension parlementaire conformément aux objectifs de la Campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe visant à faire cesser la violence sexuelle à l'égard des enfants.